
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 11 (1983)

DOI: 10.11588/fr.1983.0.51391

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Clive H. CHURCH, *Revolution and Red Tape: The French Ministerial Bureaucracy 1770–1850*, Oxford (Clarendon Press) 1981, IX–425 p.

Plus de trois cents pages de texte serré, près de soixante-dix pages de notes, un index des noms et des matières à usages multiples, tel est l'ouvrage dense que nous livre Clive H. Church. L'auteur est déjà bien connu pour être l'un des trop rares, et des meilleurs spécialistes de l'histoire administrative (largement conçue) de la Révolution française. La liste de ses sources archivistiques parisiennes et sa bibliographie le désignent en outre comme l'un des membres de la petite cohorte d'historiens britanniques parfaitement familiarisés avec les fonds français. Qu'il nous permette de dire que le contact avec ce beau livre souffre néanmoins de deux désagréments: un exposé souvent touffu et parfois redondant, tant est sensible le souci de défendre quelques thèses et de convaincre à tout prix; une abondance regrettable de fautes typographiques (ou autres) dans les noms et les textes en langue française. Peu de choses, en somme, en comparaison de la richesse et de l'intérêt de l'ouvrage.

Church a voulu offrir une synthèse de réflexions et de recherches s'appuyant sur de longues investigations aussi bien que sur le recours à la pensée sociologique sur le fonctionnement et la signification sociale de l'administration, à la fois institution et corps. Il remonte assez loin dans l'Ancien Régime pour appuyer sa démonstration des changements essentiels qui ont suivi sa destruction, et la prolonge assez loin aussi dans le XIX^e siècle. Néanmoins, soulignons que c'est bien la période révolutionnaire qui est le noyau dur de ce livre, et à propos de laquelle l'auteur affirme sa complète maîtrise du sujet.

La démonstration suppose une redéfinition des termes et des notions. Par bureaucratie, il faut entendre non seulement la simple existence d'une administration et d'un personnel administratif, mais bien plus précisément l'émergence d'un système caractérisé par: une hiérarchie, un fractionnement de l'autorité, un personnel possédant des qualifications techniques, salarié et intégré dans des carrières – l'ensemble du système obéissant à une discipline interne aussi bien qu'à l'autorité politique.

En ce sens l'administration centrale des bureaux de Versailles ne saurait être assimilée à une bureaucratie d'Ancien Régime. Au temps de la vénalité des offices, et en dépit de l'affirmation progressive de certains traits (esquisse de structures de carrières, présence de spécialistes et technicité accrue du personnel, étoffement des effectifs de certains ministères et services, progrès du formalisme, etc.), Church estime que la haute administration reste fortement marquée jusqu'en 1789 par ses liens originels avec la maison du roi, et dominée par l'aristocratie. Malgré les apparences, la monarchie de Louis XIV à Louis XVI demeure selon lui incompatible par sa nature sociale avec l'émergence d'une véritable bureaucratie.

Celle-ci n'a été rendue possible que par le choc de la Révolution, le changement profond de la nature du pouvoir, et particulièrement par les événements de l'an II. Certes, la Révolution modérée de 1789–1791 n'a pas eu une action décisive dans l'ordre administratif. La fin des privilèges et de la tyrannie du «despotisme ministériel» s'accompagna bien d'un démantèlement du système administratif de l'ancienne monarchie, mais qui ne toucha guère les échelons centraux; d'autre part on ne pouvait attendre des Constituants l'édification immédiate d'une réelle bureaucratie (pourtant réclamée par certains cahiers de doléances) à la fois parce que la tâche requérait du temps et parce que beaucoup d'entre eux, par idéalisme politique, imaginaient que dans le nouveau régime la loi élaborée par les représentants du peuple souverain serait appliquée par les citoyens sans qu'il fût nécessaire de recourir à un important appareil d'application et d'exécution de cette loi. C'est la guerre civile et étrangère et l'avènement du gouvernement jacobin qui engendrèrent un immense effort d'organisation, de contrôle et de surveillance d'où sortit la première bureaucratie qu'ait connue la France. En ce qui concerne l'administration centrale, elle fut cette fois bouleversée, à la fois sous l'effet de la réorganisation de l'exécutif sous le contrôle du Comité de Salut Public, et du recrutement massif de

fonctionnaires: peut-être six mille sur un total de l'ordre de deux cent cinquante mille pour l'ensemble de l'administration. Church estime que ce recrutement a bénéficié essentiellement à des »professionnels«, c'est-à-dire à des gens d'expérience ayant déjà servi dans les bureaux: recrutement non politique, donc, et qui a contribué à la bureaucratisation en donnant naissance à un corps de fonctionnaires attachés à une certaine autonomie des bureaux et à la défense de leurs intérêts propres. Ainsi le chapitre III: »The Radical Revolution and the Making of the Bureaucracy 1792-1795« (p. 69-110) apparaît-il comme central dans le livre, tandis que les chapitres IV à VII (p. 111-253), consacrés à la consolidation de l'organisation bureaucratique sous le Directoire, en constituent véritablement le plat de résistance. Si le Directoire rétablit les anciens ministères et dégonfla les effectifs, il n'en conserva pas moins l'héritage du gouvernement révolutionnaire, convaincu de l'efficacité de l'instrument. L'auteur voit dans l'œuvre administrative du Directoire un succès majeur d'un régime par ailleurs si faible et si décrié; grâce à lui, la bureaucratie napoléonienne s'est trouvée mise en place avant Brumaire, si l'on ose dire. Il a affiné et diversifié les structures dont il n'était pas le créateur, il leur a ajouté »a new dimension of hierarchy and specialization, new ideas and rules of operation, and above all, a career pattern leading to pensions, consistency, and permanence« (p. 143). On ne peut rendre dans les limites d'un compte-rendu justice à la richesse et à l'utilité d'un chapitre tel que celui consacré à la structure de fonctionnement des ministères, ou de celui qui concerne l'analyse du personnel; de sérieuses lacunes de l'historiographie révolutionnaire sont ici comblées.

C'est ainsi que Church se trouve conduit à combattre l'idée généralement reçue selon laquelle Bonaparte a été l'initiateur d'une sorte de totalitarisme bureaucratique en France et en Europe: pour lui, Bonaparte n'a guère modifié la machine administrative du Directoire, mais en a simplement fait un usage intensif adapté à la poursuite de ses grands objectifs politiques et militaires, et surtout a exigé de ses membres une soumission rigoureuse qui allait plutôt à l'encontre de l'affirmation de la bureaucratie. Cette affirmation, pour finir, date véritablement de la Monarchie constitutionnelle, sous laquelle la notion d'un emploi stable dans des conditions bien définies a fini par s'imposer – sans pour autant que les conditions du recrutement évoluent déjà vers l'exigence d'une qualification préalable. C'est l'époque où Balzac écrit »Les Employés« et traduit à sa manière le sentiment commun des Français: la bureaucratie, source de sclérose et instrument »admirablement utile« à la fois.

LOUIS BERGERON, Paris

Dominique JULIA, *Les trois couleurs du tableau noir: La Révolution*, Paris (Belin) 1981, 8°, 394 S., 4 Taf.

Wenn die Französische Revolution, wie die neuere Forschung ergibt, hauptsächlich nicht die Wirtschafts- und Sozialstruktur, sondern die Mentalitäten im alten Frankreich revolutioniert hat, dann kommt gerade der Schul- und Erziehungsdiskussion von 1789 bis zur Schulverwaltungsenquete von 1801 zentrale Bedeutung für die Geschichte der Revolution überhaupt zu. Lange ein beliebtes Argumentationsarsenal in der innenpolitischen Auseinandersetzung um die Laizierung des französischen Schulwesens, werden Theorie und Praxis jenes Versuchs einer »Erziehungsrevolution« denn auch seit kurzem durch Fachzeitschriften, Textausgaben und originelle Überblicksdarstellungen¹ zunehmend in ihrem ideologischen Eigencharakter ver-

1 Vgl. z. B. M. ALBERTONE, *Una scuola e il dibattito sull'istruzione 1792/1794*, Neapel 1979; das Themenheft der »Annales historiques de la Révolution française«, No 243 (janvier-mars 1981); B. BACZKO (Hg.), *Une Education pour la démocratie. Textes et projets de l'époque révolutionnaire*, Paris 1982, 526 S.